

2. LES AVANTAGES ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX DE L'ÉDUCATION

Quel est l'impact du niveau de formation sur les taux d'emploi ?

- De manière générale, les personnes possédant les niveaux de formation les plus élevés disposent des meilleures perspectives d'emploi ; la différence de taux d'emploi est particulièrement marquée entre les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et les individus dont le niveau de formation est inférieur.
- Dans l'ensemble des pays de l'OCDE, les diplômés de l'enseignement supérieur sont plus susceptibles d'avoir un emploi que les non-diplômés.
- Les taux d'emploi des hommes sont en général plus élevés que ceux des femmes ; l'écart est particulièrement important parmi les personnes ayant de faibles niveaux de formation.

Description

Cet indicateur porte sur les liens existant entre le niveau de formation et l'emploi. Pour poursuivre leur développement, les économies et les marchés du travail des pays de l'OCDE sont tributaires d'une offre stable de travailleurs qualifiés. Les données relatives aux taux d'emploi et de chômage – et à leur évolution au fil du temps – fournissent par conséquent aux décideurs politiques des informations importantes à propos de l'offre, et de l'offre potentielle, de compétences sur le marché du travail et de l'attrait de ces compétences aux yeux des employeurs.

Résultats

La formation a un impact considérable sur les perspectives d'emploi. En moyenne dans les pays de l'OCDE, 84 % des diplômés de l'enseignement supérieur travaillent. Cette proportion chute à un peu plus de 74 % pour les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et de l'enseignement post-secondaire non supérieur et à un peu plus de 56 % pour les personnes dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire.

Dans les pays de l'OCDE, le diplôme de fin d'études secondaires est considéré comme le bagage minimum pour être concurrentiel sur le marché du travail. Le taux de chômage des diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire est inférieur de presque 5 points de pourcentage en moyenne à celui des individus n'ayant pas atteint ce niveau de formation (voir le tableau A7.4a dans *Regards sur l'éducation 2011*).

Les taux d'emploi des hommes sont toujours plus élevés que ceux des femmes, mais cet écart se réduit de manière considérable dans la population affichant les plus hauts niveaux de formation. Parmi les individus ayant un niveau de formation inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire, le taux d'emploi des hommes se situe à 70 % et celui des femmes à 49 % ; chez les diplômés de l'enseignement universitaire ces taux augmentent pour atteindre un peu moins de 89 % pour les hommes et 80 % pour les femmes. Les taux d'emploi des femmes dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire sont particulièrement faibles (inférieurs à 40 %) au Chili, en Hongrie, en Pologne, en République slovaque, en République tchèque, au Royaume-Uni et en Turquie. Les taux d'emploi des femmes titulaires d'un diplôme de fin d'études universitaires sont égaux ou supérieurs à 75 % dans tous les pays, sauf au Chili, en Corée, au Japon, au Mexique et en Turquie, mais ils restent partout inférieurs à ceux des hommes.

Lorsque la question du chômage est considérée, les différences sont moins tranchées. En règle générale, c'est chez les diplômés de l'enseignement supérieur que les écarts entre les taux masculins et féminins de chômage sont les plus ténus. À ce niveau de formation, les taux de chômage des femmes ne sont supérieurs de deux points de pourcentage à ceux des hommes qu'en Grèce, en Italie et en Turquie. Les taux de chômage des femmes diplômées du deuxième cycle de l'enseignement secondaire sont généralement supérieurs à ceux des hommes de même niveau de formation. Cependant dans 15 pays de l'OCDE, le taux de chômage associé à un niveau de formation inférieur au deuxième cycle du secondaire est plus élevé chez les hommes que chez les femmes (voir le graphique A7.2a dans *Regards sur l'éducation 2011*).

Tendances

Bien que les différences de taux de chômage entre les groupes de personnes disposant de différents niveaux de formation se soient en quelque sorte réduits au cours des dix dernières années, obtenir un niveau de formation plus élevé demeure de manière générale un bon moyen d'améliorer ses perspectives d'emploi. Dans les pays de l'OCDE, les taux de chômage moyen des diplômés de l'enseignement supérieur sont restés proches de 4 % et ceux des diplômés de l'enseignement secondaire sont restés inférieurs à 7 %, alors que ceux des individus qui ne sont pas titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires ont franchi le cap des 10 % à plusieurs reprises depuis 1997 (voir le tableau A7.4a dans *Regards sur l'éducation 2011*).

Définitions

Le taux d'emploi est le pourcentage d'actifs occupés dans la population en âge de travailler. Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active civile. Par chômeurs, on entend les personnes sans travail et disponibles pour travailler, qui recherchent activement un emploi durant la semaine de référence des enquêtes. Les actifs occupés sont ceux qui, durant la semaine de référence, ont effectué un travail d'une durée d'une heure au moins, moyennant un salaire ou en vue d'un bénéfice, ou avaient un emploi mais étaient temporairement absents de leur travail (pour raison de maladie, de congé ou de grève).

Informations sur les données concernant Israël :
<http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

Pour en savoir plus

Des informations et des notes complémentaires, ainsi qu'une explication détaillée des sources et des méthodes, sont disponibles dans l'édition 2011 de *Regards sur l'éducation* (indicateur A7).

Parmi les domaines couverts figurent :

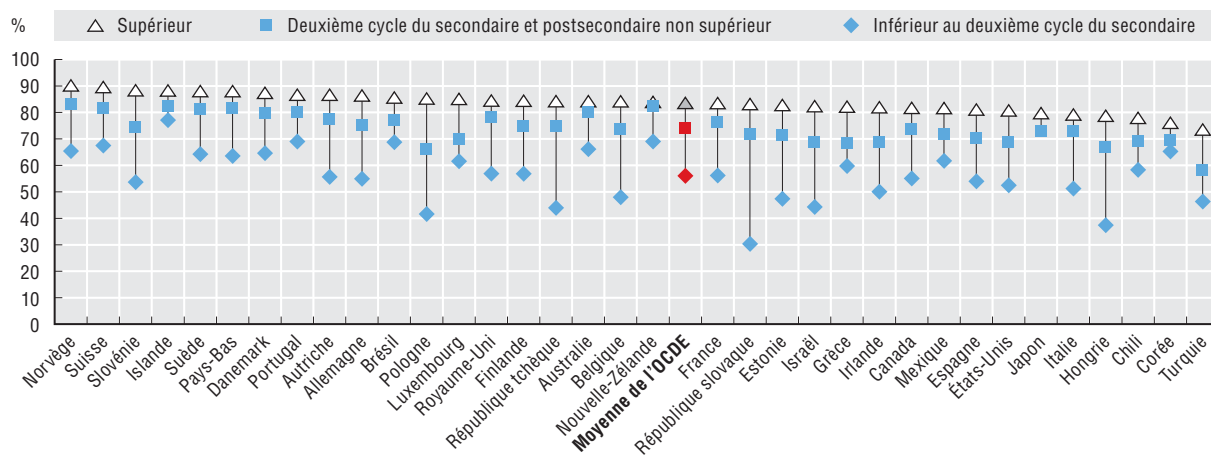
- L'évolution des taux d'emploi et de chômage, selon le sexe et le niveau de formation.

2. LES AVANTAGES ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX DE L'ÉDUCATION

Quel est l'impact du niveau de formation sur les taux d'emploi ?

Graphique 2.3. **Corrélation positive entre emploi et formation (2009)**

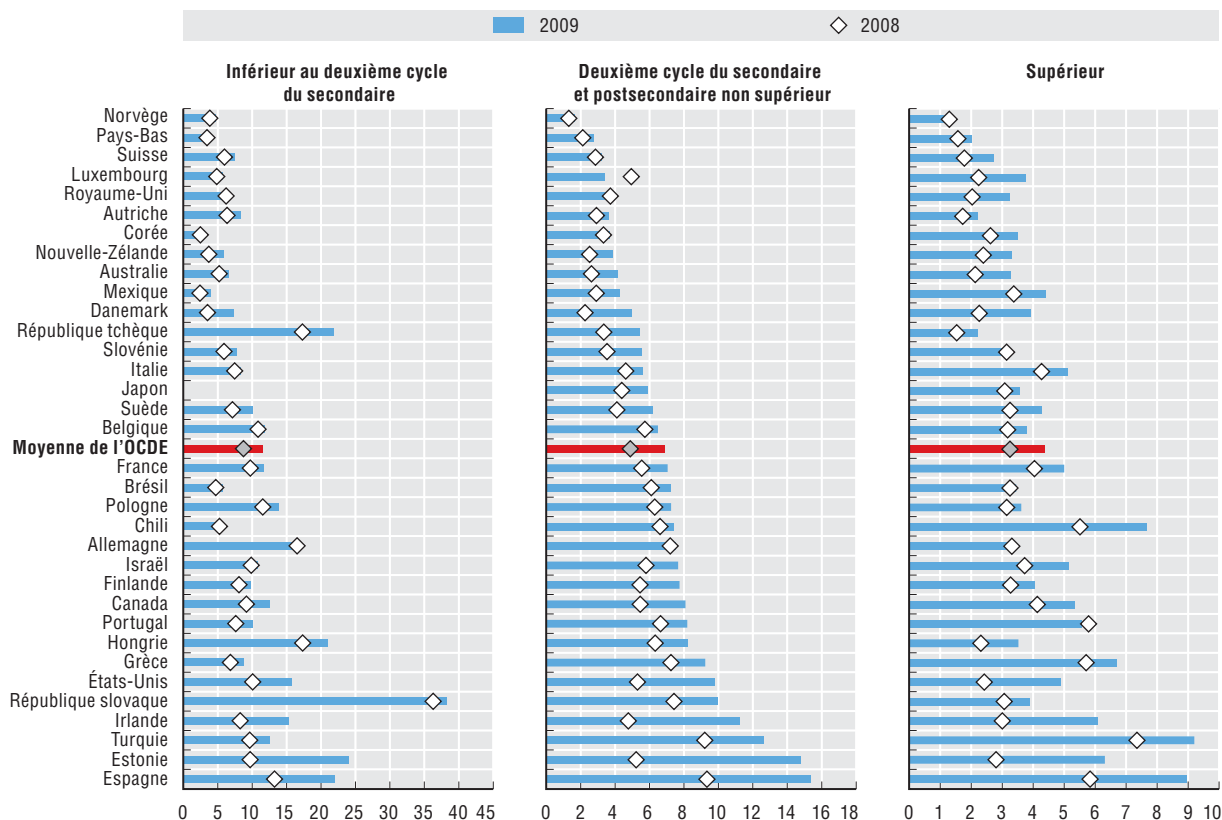
Ce graphique montre comment l'obtention des niveaux de formation les plus élevés entraîne de façon caractéristique une participation plus importante au marché du travail et des taux d'emploi plus élevés.



Source : OCDE (2011), Regards sur l'éducation 2011, tableau A7.3a, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932469863>.

Graphique 2.4. **Variation des taux de chômage, selon le niveau de formation (2008, 2009)**

Ces graphiques montrent la variation des taux de chômage entre 2008 et 2009, selon trois niveaux de formation.



Source : OCDE (2011), Regards sur l'éducation 2011, tableau A7.4a, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932469920>.



Extrait de :
Education at a Glance 2011
Highlights

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/eag_highlights-2011-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2011), « Quel est l'impact du niveau de formation sur les taux d'emploi ? », dans *Education at a Glance 2011 : Highlights*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/eag_highlights-2011-16-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.